

OFFRE LOGITECH "Obtenez jusqu'à 30 € de remise sur les claviers pour tablettes Logitech à l'achat d'un iPad"**

TERMES ET CONDITIONS

ACHAT NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER. L'OFFRE EST NULLE LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT OU LA RESTREINT.

1. ÉLIGIBILITÉ. L'offre Logitech "Obtenez jusqu'à 30 € de remise sur les claviers pour tablettes Logitech à l'achat d'un iPad*" ("Offre") est ouverte à toute personne âgée de 18 ans ou plus (à la date d'inscription) résidant légalement aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg (le(s) "Participant(s)"). Les dirigeants, administrateurs et employés de Logitech et d'Amazon.nl, Bol.com, Coolblue, Logitech.com (NL&BE), Media Markt BeNeLux, A-MAC, Lab9, Art&Craft ("détaillants participants"), leurs filiales et sociétés affiliées, ainsi que toutes les agences de publicité et de promotion, les personnes engagées dans le développement, la production ou la distribution de matériel pour cette offre, ainsi que les membres de leur famille immédiate ou les personnes vivant dans le même foyer (qu'elles soient apparentées ou non) ne peuvent pas participer à cette offre. En participant à cette offre, le participant accepte inconditionnellement d'être lié par les présentes conditions générales.

2. LE PROMOTEUR. Logitech Europe SA ("le promoteur"), dont le siège social est situé à l'EPFL Innovation Park, Daniel Borel Innovation Center, 1015 Lausanne, Suisse, assurera la promotion et la mise en œuvre de l'offre. Pour toute question concernant cette offre, veuillez envoyer un courriel à nederland@logitech.com, en mentionnant l'offre. L'adresse électronique est fournie exclusivement pour la soumission de demandes de promotion et aucune autre communication écrite ne sera acceptée.

3. COMMENT PARTICIPER. Pour participer à l'Offre, le participant doit acheter, en ligne ou hors ligne, un iPad (tout modèle éligible) et l'un des claviers Logitech suivants : Logitech Combo Touch ou Logitech Slim Folio ("Appareil admissible") uniquement auprès des détaillants participants (des conditions générales supplémentaires s'appliquent) pendant la Période de Promotion telle que définie ci-dessous. L'iPad et le clavier Logitech (Logitech Combo Touch ou Logitech Slim Folio) doivent être achetés en une seule transaction auprès du même détaillant participant et doivent figurer ensemble sur une seule facture ou un seul reçu. La facture ou le reçu doit clairement indiquer la date, le nom du détaillant participant, les détails du produit (y compris le numéro de modèle) et le prix. Le participant aura droit à un remboursement de 30 € ("Remboursement 1") pour l'achat d'un clavier Logitech Combo Touch et d'un iPad, et à un remboursement de 15 € ("Remboursement 2") pour l'achat d'un Logitech Slim Folio et d'un iPad pendant la Période de Promotion, s'il remplit le formulaire via www.logitech-promotions.com.

Pour demander le remboursement, le participant doit s'inscrire pendant la période de promotion via www.logitech-promotions.com avec une adresse e-mail valide dans les 60 jours suivant la date d'achat

de l'appareil éligible auprès des détaillants participants et saisir les informations requises (prénom, nom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail, numéro de compte bancaire international (IBAN), reçu d'achat, où le participant a acheté l'appareil éligible ("Inscription"). La date prise en considération comme date d'achat de l'appareil de qualification est la date indiquée sur le reçu à fournir par le participant. Le participant recevra un numéro d'enregistrement ("numéro d'enregistrement") indiqué dans l'e-mail reçu une fois la participation effectuée. Une fois l'inscription terminée, la transaction de remboursement est effectuée par 10XCREW, tav Logitech Tablet cashback, Don Boscostraat 4, 5611 KW Eindhoven, Pays-Bas au plus tard 90 jours après l'achat de l'appareil éligible auprès des détaillants participants. Le remboursement sera envoyé au numéro de compte bancaire international (IBAN) fourni dans les 60 jours suivant le numéro d'enregistrement.

Seuls les participants ayant effectué une inscription valide pendant la période de remboursement pourront bénéficier de l'offre. Les informations fournies dans l'inscription du participant seront utilisées pour envoyer le remboursement si l'inscription est valide.

Les appareils admissibles achetés qui ne sont pas achetés chez les détaillants participants sont exclus de l'offre. Les participations reçues après la période d'inscription seront automatiquement rejetées. Cette offre ne peut être combinée avec d'autres offres, remises, promotions ou prix de vente du promoteur et des détaillants participants.

La promotion s'applique au maximum aux 200 premières inscriptions complètes. Si ce nombre est atteint avant la date de fin mentionnée, la promotion prendra fin prématurément. Maximum 1 inscription/remboursement par personne.

4. PÉRIODE DE PROMOTION. L'offre débute le 31 mai 2025 à 00:01 CET et se termine le 29 juin 2025 à 23:59 CET. ("période de promotion").

5. PÉRIODE DE REMBOURSEMENT. Le remboursement peut être demandé dans les 60 jours suivant l'achat de l'appareil admissible auprès des détaillants participants entre le 31 mai 2025 à 00:01 CET et le 28 août 2025 à 23:59 CET ("période de remboursement").

6. CONCESSION DE LICENCE. Le participant conserve tous ses droits de propriété sur ses inscriptions. Toutefois, en soumettant une inscription, il accorde à l'Organisateur et à ses affiliés une licence mondiale, non exclusive, perpétuelle, libre de redevances, entièrement payée, pouvant faire l'objet d'une sous-licence et transférable, leur permettant d'utiliser, adapter, modifier, publier, reproduire, distribuer, préparer des œuvres dérivées, afficher publiquement et exécuter tout ou partie de son inscription. Cette licence est accordée dans le cadre de cette Offre, ainsi que pour le marketing, la publicité et la promotion des produits Logitech. Le Promoteur est également autorisé à utiliser la soumission : (i) dans le cadre d'efforts de marketing de détail, notamment les stands de salon, catalogues, courriers, points de vente ou autres affichages en magasin ; (ii) dans le cadre d'efforts de commerce électronique, y compris via les sites Web du Promoteur, tous formats et canaux de médias et réseaux sociaux confondus.

7. CONDITIONS GÉNÉRALES. Pas de substitution, de transfert ou de remplacement du remboursement et de l'appareil de qualification. Toutes les taxes et tous les droits sur le remboursement sont à la charge exclusive du participant.

Cette offre n'affecte pas les droits du participant à exercer ses droits légaux en vertu des lois sur les droits des consommateurs parce que l'appareil admissible est défectueux.

Les décisions de l'organisateur sont définitives et contraignantes à tous égards pour toutes les questions liées à cette offre. L'Organisateur et les détaillants participants ne sont pas responsables des inscriptions ou courriels incomplets, perdus, égarés, endommagés, tardifs, retardés ou brouillés, ni de la saisie incorrecte ou inexacte des informations de participation, y compris, mais sans s'y limiter, des dysfonctionnements techniques, des erreurs humaines ou techniques, des omissions, des interruptions, des suppressions, des défauts ou des défaillances de toute ligne ou réseau téléphonique ou informatique, de tout équipement informatique, ou de toute combinaison de ces éléments.

Seule la participation entièrement complétée sera acceptée. Toutes les participations soumises deviennent la propriété de l'Organisateur. L'Organisateur se réserve le droit, sans préavis, de mettre fin à cette Offre, en tout ou en partie, ou de la modifier de quelque manière que ce soit et pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, si l'Organisateur détermine, à sa seule discrétion, que la fraude, les défaillances techniques ou tout autre facteur échappant au contrôle raisonnable de l'Organisateur portent atteinte à l'intégrité de l'Offre. L'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne dont il estime qu'elle trafique l'application ou qu'elle agit en violation des présentes conditions générales. Toute tentative par une personne de saper délibérément le fonctionnement légitime de l'offre constitue une violation du droit pénal et civil et, en cas de tentative de ce type, l'organisateur se réserve le droit de réclamer des dommages-intérêts à cette personne dans toute la mesure permise par la loi.

En cas d'acte, d'omission, d'événement ou de circonstance échappant au contrôle raisonnable du promoteur et empêchant ce dernier de se conformer aux présentes conditions générales, le promoteur ne sera pas tenu responsable de tout manquement ou retard dans l'exécution de ses obligations. Le promoteur se réserve le droit de modifier, de retarder, de reporter ou d'annuler l'offre en cas de circonstances échappant à son contrôle raisonnable. Le Promoteur se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment et sans préavis.

Toutes les garanties ou déclarations concernant les produits ou services tiers sont celles de ces tiers et non les nôtres. Logitech décline toute responsabilité quant aux garanties et à l'exécution des services tiers.

Toutes les garanties ou déclarations concernant les produits ou services tiers sont celles de ces tiers et non les nôtres. Logitech décline toute responsabilité quant aux garanties et à l'exécution des services tiers.

8. COMMUNIQUÉ DE PRESSE. Sauf si la loi l'interdit, l'acceptation d'un remboursement constitue l'accord du participant pour que le Promoteur utilise son nom, sa photographie, son adresse, sa voix, son image et les informations relatives au remboursement à toutes fins, y compris, mais sans s'y limiter, à des fins commerciales, publicitaires et promotionnelles, sans autre paiement ou compensation.

9. CONFIDENTIALITÉ ; COLLECTE DE DONNÉES. Les informations fournies par le participant dans le cadre de cette offre sont soumises à la politique de confidentialité de l'organisateur, qui se trouve à l'adresse <https://www.logitech.com/legal/web-privacy-policy.html>.

10. SURVIE. Si l'une des clauses des présentes conditions générales est jugée illégale, invalide ou inapplicable, elle sera dissociée et supprimée, et les autres clauses resteront en vigueur et de plein effet.

11. LITIGES. En soumettant une inscription, le participant accepte que : (a) tous les litiges, réclamations et causes d'action découlant de, ou liés à, cette Offre, autres que l'administration de l'Offre, seront résolus individuellement, sans recours à une quelconque forme de recours collectif, et exclusivement par un tribunal compétent ; (b) toutes les réclamations, tous les jugements et toutes les récompenses seront limités aux frais réels encourus, y compris les frais liés à la participation à cette Offre, mais en aucun cas aux honoraires d'avocat ; et (c) en aucun cas le participant ne sera autorisé à obtenir des dommages-intérêts, et le participant renonce par la présente à tout droit de réclamer des dommages-intérêts punitifs, accessoires et consécutifs et tout autre dommage, autre que les frais réels, et tout droit de voir les dommages-intérêts multipliés ou augmentés d'une autre manière. Tous les problèmes et questions concernant la construction, la validité, l'interprétation et l'applicabilité des présentes conditions générales, ou les droits et obligations du participant et du promoteur dans le cadre de cette offre, seront régis et interprétés conformément au droit suisse, sans tenir compte du choix de la loi ou des règles de conflit de lois. Tout litige découlant des présentes conditions générales sera réglé par les tribunaux compétents de Lausanne, en Suisse. Ces tribunaux ont une compétence exclusive.

12. LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ. LE PROMOTEUR NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION ET NE DONNE AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT L'OFFRE OU LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT À L'OFFRE. EN PARTICIPANT À L'OFFRE, LE PARTICIPANT ACCEPTE DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ LE PROMOTEUR ET SES EMPLOYÉS, DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, ACTIONNAIRES, AGENTS, REPRÉSENTANTS, AINSI QUE LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES, FILIALES, SOCIÉTÉS MÈRES, AGENCES DE PUBLICITÉ, DE PROMOTION ET D'EXÉCUTION, ET CONSEILLERS JURIDIQUES, EN CAS DE PERTES, DOMMAGES, DROITS, RÉCLAMATIONS ET ACTIONS DE TOUTE NATURE EN RAPPORT AVEC L'OFFRE OU RÉSULTANT DE L'ACCEPTATION, DE LA POSSESSION OU DE L'UTILISATION D'UN CADEAU, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES CORPORELS, LE DÉCÈS ET LES DOMMAGES MATÉRIELS, AINSI QUE LES RÉCLAMATIONS FONDÉES SUR LES DROITS DE PUBLICITÉ, LA DIFFAMATION OU L'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE.

